



N°125 CIRCULAIRE VERRE MÉCANIQUE

Le 17 mai 2022

CARTON PLEIN POUR LES SALAIRES !

Une fois n'est pas coutume, l'ensemble des syndicats de la branche vient de signer l'accord des salaires mini conventionnels négocié suite à l'augmentation très forte de l'inflation. Alors qu'habituellement, ce sujet de négociations n'aboutit quasiment pas du fait d'une chambre patronale frileuse à l'idée d'une quelconque augmentation, cette fois-ci, cette dernière a compris tout l'enjeu de faire évoluer cette grille salariale.

Ces augmentations, qui prendront effet le 1^{er} mai ont reçu l'approbation de l'ensemble des syndicats qui a validé cet accord salaires.

Notons que le SMP qui sert au calcul de certaines primes, a quant à lui, augmenté de 2,8%. Une première depuis de nombreuses « dizaines » d'années.

Devant la nouvelle augmentation du SMIC du 1^{er} mai où celui-ci a pris 2,65%, une nouvelle réunion est programmée le 20 mai prochain. Nous vous tiendrons bien entendu au courant du résultat de cette nouvelle négociation.

Au 1^{er} MAI 2022

K	Appointements Garantis
125	1 603,12
135	1 624,10
145	1 641,97
155	1 660,03
165	1 678,29
180	1 705,98
190	1 724,75
200	1 741,44
215	1 833,35
230	1 911,88
250	2 050,16
270	2 193,47
290	2 336,76
315	2 515,88
345	2 730,85
375	2 945,79
390	3 053,28
410	3 196,57
450	3 483,18
550	4 199,71
660	4 987,85
880	6 564,21

SMP = 4,911 €